

Animateur·trice d'Activités et de Vie Quotidienne

CPJEPS

Action N° 19Q05402022_3

Niveau 3



Vous souhaitez vous professionnaliser dans l'animation et acquérir des bases solides ? Vous êtes sensible à la transition écologique ?

Avec la formation CPJEPS AAVQ, l'ARDAM vous propose de devenir animateur·trice d'activités et de vie quotidienne tout en étant acteur·actrice de l'environnement.

Le métier / Les débouchés

Animateur·trice d'Activités et de Vie Quotidienne, exerçant en ACM (Accueil collectif de mineurs), accueil de loisirs extrascolaires et périscolaires.

Cette action de formation inclue une orientation environnement et transition écologique afin que les animateur·trice·s puissent proposer des activités en lien avec ces thèmes ; des actions durables prenant place dans le projet de la structure : jardin, économies d'énergies, prévention déchets...

Les publics

Demandeurs d'emploi

- Ayant le projet de se qualifier dans l'animation et travailler en ACM (centres de loisirs, de vacances, périscolaires...)
- Après orientation d'un service prescripteur (Pôle emploi, Cap Emploi, Missions Locales, CIDFF, Services sociaux du Conseil Départemental...).
- A la sortie d'une action de PROJET PRO

Salariés : CPF de transition, Contrat en alternance ou pro A

Apprentis : candidat de moins de 30 ans, souhaitant trouver un employeur

Possibilité de VAE pour l'obtention partielle ou totale. Si vous souhaitez être accompagné·e, vous pouvez nous contacter ou consulter notre site internet : <https://ardam.org/>

La formation

Date : du 11 octobre 2021 au 09 mai 2022

Apprentis : du 8 novembre 2021 au 7 mars 2023

Durée : en alternance - 7 mois - 525h en centre et 476h en entreprise **Apprentis** : 16 mois - 539h en centre

Lieu : ARDAM à Mèze

Périodes en entreprise : tous les mardis et les mercredis plus vacances scolaires :

Du 25 octobre au 05 novembre 2021

Du 21 février au 04 mars 2022

Du 20 au 24 décembre 2021

Du 25 avril au 06 mai 2021

Coût : 5213.25 € pris en charge par la Région Occitanie (Qualif Pro) pour les demandeurs d'emploi. **Bon de commande n° 19Q05402022_3**. En formation continue, nous contacter.

Rémunération : selon statut

Le Contenu de la formation

Cette formation a pour but de former à 4 grandes compétences :

- Encadrer en accueil collectif de mineurs avec tout type de public fréquentant ces structures
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de vie quotidienne en ACM
- Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animations de plusieurs séances s'inscrivant dans le projet de la structure
- Conduire une action d'animation en lien avec les projets d'animation créés

Equipe pédagogique composée de formateurs/trices de l'ARDAM et de partenaires du réseau d'éducation à l'environnement et de l'éducation populaire.

Les modules

vie et fonctionnement de la structure

Environnement socioprofessionnel – Communication – Techniques de Recherche d'Emploi – Culture numérique.

Animer les temps de vie quotidienne

Les différents temps de vie quotidienne – TP d'animation en vie quotidienne – La transition écologique sur les temps de vie quotidienne

Concevoir une activité

Les publics de l'animateur -Méthodes et outils d'animation – démarches et techniques pédagogiques

Animer une activité

Aspects règlementaires et sécuritaires de l'animation - Activités d'animation de pleine nature, scientifiques et techniques, culturelles – TP d'animation pour des mises en situations régulières.

vie de groupe

Relation à soi et aux autres

Méthodes pédagogiques en centre

- Interventions avec apports de connaissances, alternance théorie pratique, de travaux de groupe et individuels, apprentissage par l'action et les mises en situation
- Travaux pratiques d'animation pour être en action avec du vrai public
- Recherche active d'informations notamment sur tous les aspects réglementaires
- Régulations collectives et individuelles

Conditions d'accès et validation

Prérequis

- 18 ans minimum **Forte motivation** et projet professionnel
- Etre titulaire de préférence de l'une des attestations de formation au secourisme : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU ou SST (sinon, le signaler et possibilité de passer l'attestation en début de formation à l'ARDAM)
- être en capacité de prendre en charge un groupe (vie quotidienne/activité)

Validation

CPJEPS mention « AAVQ » diplôme d'Etat de niveau 3

4 UC à valider en 2 groupes d'épreuves : dossier écrit avec présentation orale et mise en situation d'animation

Modalités d'admission :

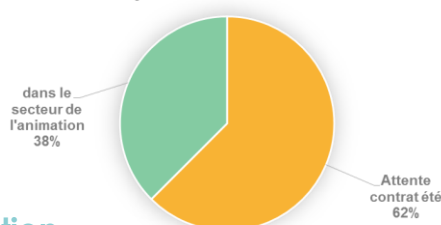
- Pour candidater, **un dossier*** est à renseigner et déposer à l'ARDAM **avant le 10 octobre 2021**
 - **Informations collectives** : 29 juin 2021 et le 06 septembre 2021
 - **Sélections** : 29 juin 2021 et le 06 septembre 2021
(Test écrit portant que la compréhension du champ professionnel, entretien oral portant sur les motivations et le projet professionnel et test animation à partir d'un sujet tiré au sort) – **délais de réponse** : 1 semaine
- *téléchargement du dossier en ligne sur ardam.org ou par demande mail (angie.guiraud@ardam.fr)

Taux de réussite, insertion professionnelle et satisfaction stagiaires

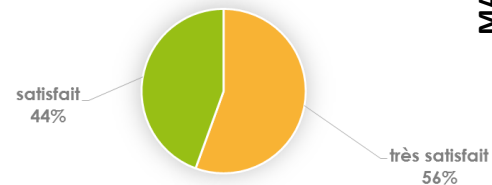
TAUX DE RÉUSSITE PROMO 2020/2021



Insertion à la sortie promo 2020/2021



Satisfaction promotion 2020/2021



L'hébergement et la restauration

Les stagiaires de la formation peuvent se loger et se restaurer au centre d'accueil municipal **Le TAURUS** à moins d'un kilomètre du centre de formation. Plus d'informations sur le site : www.le-taurus.fr. Les personnes constituant un dossier Région peuvent avoir accès à un logement gratuit à l'**AFPA** sur la commune de **Saint-Jean-de-Védas**. Plus d'informations : nous contacter

Contact

Angie GUIRAUD - coordonnatrice de la formation angie.guiraud@ardam.fr - **04.48.20.26.39**



Locaux accessibles aux PMR
(Entrée Amphithéâtre B)

